

# Sur la trace de nos ancêtres

## Du registre paroissial à l'état civil

### Sommaire

Les registres paroissiaux	2
Meudon au XVI <sup>ème</sup> siècle	5
La Duchesse d'Étampes	6
Les marguilliers	7
Meudon pendant la Révolution française	8
Meudon au XVIII <sup>ème</sup> siècle	9
Instauration de l'état civil	10
Une transition difficile	11
L'état civil aujourd'hui	13
L'état civil au service des archives	14

*Quelle était la profession d'un arrière-grand-père ? Quels étaient les noms les plus répandus au XVII<sup>ème</sup> siècle ? À quel âge se mariait-on au XVII<sup>ème</sup> siècle ? Combien d'habitants comptait Meudon à la veille de la Révolution ? Quelle était alors l'espérance de vie ?*

*À toutes ces questions, une seule réponse : les registres paroissiaux et l'état civil.*

*Les archives municipales conservent les actes de naissance, de mariage et de décès de plus de 100 ans.*

*Restaurés, reliés et conservés dans des armoires ignifugées, les registres paroissiaux et d'état civil préservent la mémoire de notre commune. Ils permettent notamment de réaliser sa*

*généalogie ou d'effectuer des recherches historiques, sociologiques pour mieux comprendre l'évolution de la population de Meudon à travers les siècles.*

*Réalisée par le service des archives, l'exposition consacrée à l'histoire des registres paroissiaux et de l'état civil permet de découvrir de nombreux documents dont le plus ancien date de 1543.*



Registres paroissiaux et d'état civil conservés dans les armoires fortes du service des archives (mai 2008). non coté. AMM

**Exposition de janvier à juin 2009**

# LES REGISTRES PAROISSIAUX

La tenue des registres de baptêmes, mariages et sépultures remonte au Moyen Âge.

Trois grands textes systématisent cette pratique :

**1539 : Ordonnance de Villers-Cotterêts**

- ✓ les curés ont l'obligation d'enregistrer les baptêmes,
- ✓ les actes sont désormais écrits en français, et non plus en latin.

**1579 : Grande Ordonnance de Blois**

- ✓ rappelle l'obligation d'enregistrer les baptêmes,
- ✓ prévoit aussi l'enregistrement des mariages et des sépultures,
- ✓ les actes doivent être tenus en double exemplaire.

**1667 : Ordonnance de Saint-Germain**

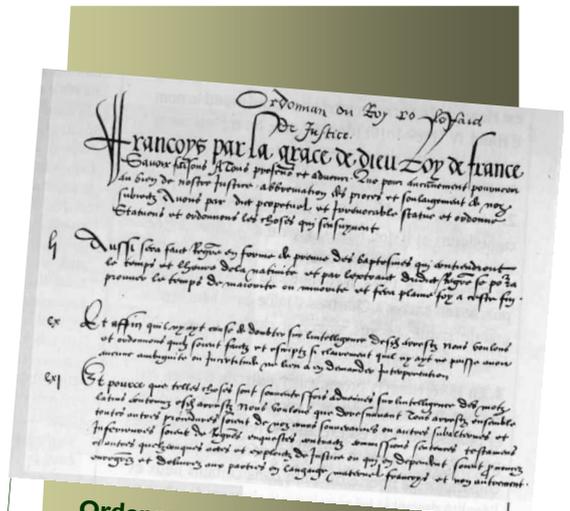
- ✓ confirme l'ordonnance de Blois.

Les couvertures des registres paroissiaux étaient réalisées à base de parchemin.

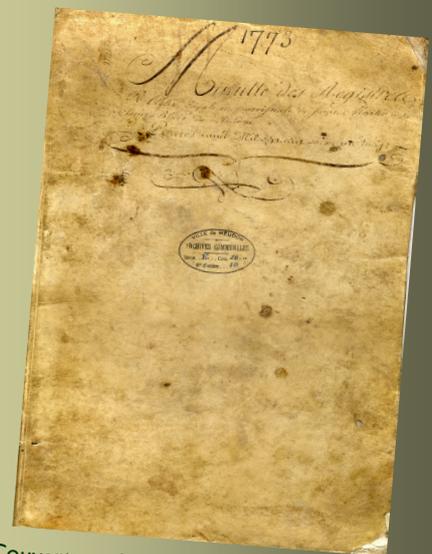
Fabriquée à partir de peaux d'animaux traitées, amincies, polies et blanchies, le parchemin était très apprécié pour sa solidité.

À cause de son coût, beaucoup plus élevé que celui du papier, on limite son usage à partir du **XV<sup>ème</sup>** siècle aux documents précieux ou aux reliures.

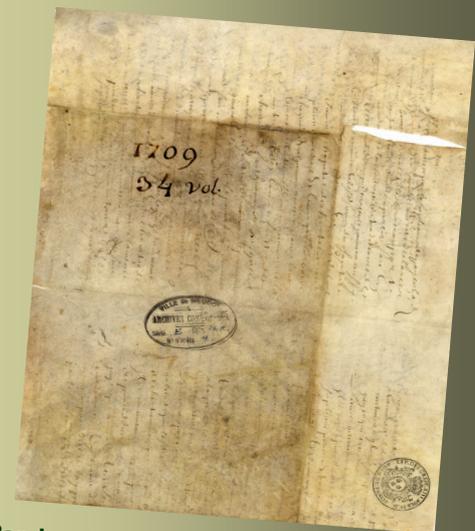
Pour des raisons économiques, les documents en parchemin sont donc fréquemment réutilisés pour un tout autre usage tel que les couvertures de registre paroissial.



Ordonnance de Villers-Cotterêts  
Archives nationales



Couverture du registre paroissial de 1773.  
Minute des registres de l'Église royale et paroissiale de Saint-Martin de Meudon.  
Non coté. AMM ★



Parchemin sur lequel figure un ancien titre de propriété, réemployé pour servir de couverture au registre paroissial de 1709. Non coté. AMM

★ AMM : Archives municipales de Meudon



**Registres paroissiaux** : baptêmes, mariages, testaments et sépultures (1543 - 1594). GG 7, 8 et 9. AMM

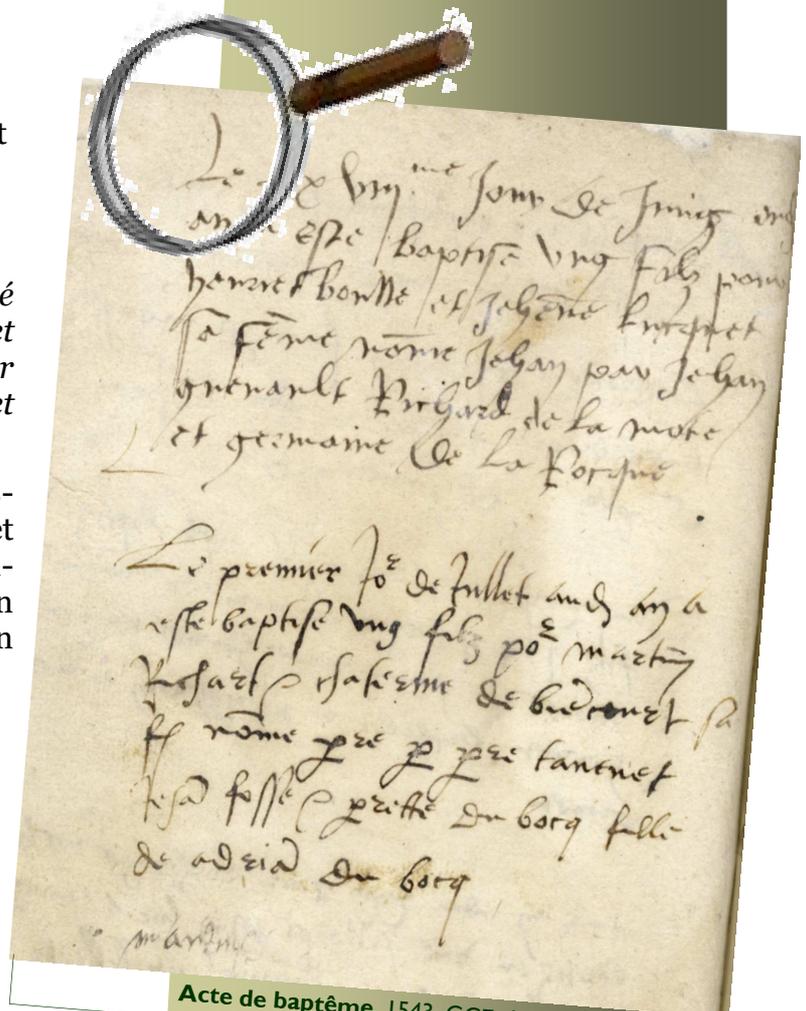
*Le document le plus ancien conservé au service des archives est un acte de baptême rédigé en vieux français daté de 1543.*

« Le XXVIIIème jour de juing audit an a esté baptisé ung filz pour Henriet Bouullet et Jehenne Lurquet sa femme nommé Jehan par Jehan Guerault Richard de la Mote et Germaine de la Rocque. »

*[Le 28 juin de la même année, a été baptisé Jehan, fils d'Henriet Bouullet et de sa femme Jehenne Lurquet, par Jehan Guerault, Richard de la Mote et Germaine de la Rocque.]*

« Le premier jour de juillet audit an a esté baptisé ung filz pour Martin Richart et Chaterine de Brenconet sa femme nommé Pierre par Pierre Tanenet Jehan Fosse et Perette du Bocq fille de Adrian du Bocq. »

*[Le premier juillet de la même année, a été baptisé Pierre, fils de Martin Richart et de sa femme Catherine Brenconet, par Pierre Tanenet, Jehan Fosse et Perette du Bocq, fille d'Adrian du Bocq.]*



Acte de baptême, 1543. GG7. AMM



# MEUDON AU XVI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

*Le cœur de Meudon s'étendait entre l'église et le château.*



**Château de Meudon - 2 lieues de Paris.**  
Gravure à l'eau-forte par Israël Silvestre présentant l'aspect du château entre 1552 et 1654. BH086. MAH\*



**Veüe du Château de Meudon du côté du village de Fleury.**  
Gravure à l'eau-forte par Israël Silvestre (1621 - 1691).  
MTH086. MAH

*Le château était alors la propriété de la duchesse d'Étampes, Anne de Pisseleu, favorite de François I<sup>er</sup>.*

*Anne de Pisseleu faisait partie de la famille des Sanguin, propriétaire du château de Meudon jusqu'au milieu du XV<sup>ÈME</sup> siècle. Elle est, avec son oncle Antoine Sanguin, à l'origine du « Château Vieux ».*

*La population meudonnaise au XV<sup>ÈME</sup> est difficile à évaluer compte tenu de l'absence de recensement. Néanmoins, on peut l'estimer à 1200 ou 1300 habitants.*

*Les Meudonnais étaient pour la plupart des laboureurs. Ils avaient pour prénoms : Guillot (ou Guillaume), Eude, Hubert, Robin, Estienne, Nicholas, Thévenin, Macé, Raoulet, Adam, Olivier pour les hommes.*

*Les femmes se prénommaient : Jehanne, Thomasse, Perrette, Sédile, Eudeline, Allips, Julienne, Colette, Lorence, Roberge, Ysabeau, Estiennette.*

★MAH : Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Meudon.



L'eau-forte est une technique de gravure réalisée avec une plaque de métal attaquée par l'acide.



**Veüe du Château de Meudon.**  
Prise sur la hauteur de la grande allée vis à vis l'Orangerie.  
Gravure à l'eau forte par Jacques Rigaud. 1733. MAH

# LA DUCHESSE D'ÉTAMPES



Reproduction d'un tableau représentant **Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes** (1508 -15[76]). BH99. AMM

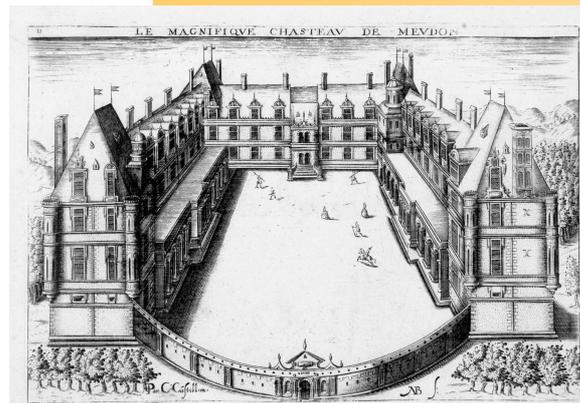
Anne de Pisseleu était une des filles d'honneur de Louise de Savoie, mère de François 1<sup>er</sup>, avant de devenir la favorite de celui-ci. Réputée

pour sa beauté et son intelligence, elle a eu beaucoup d'influence sur les décisions de François 1<sup>er</sup>. Elle devint duchesse d'Étampes après son mariage avec Jean de Brosse.

C'est de son oncle, Antoine Sanguin, chanoine puis aumônier de François 1<sup>er</sup>, qu'elle reçoit des terres et la seigneurie à Meudon. Elle procède à de nombreuses transformations afin de l'agrandir, de l'embellir et d'en faire un château Renaissance.

À la mort de François 1<sup>er</sup>, Anne de Pisseleu, en disgrâce, doit vendre son château à Charles de Guise.

Pendant la 2<sup>ème</sup> moitié du XV<sup>ème</sup> siècle, le château passe entre les mains de la famille de Guise. Charles, cardinal de Lorraine, fait réaliser de nombreux embellissements au château et construit notamment « la Grotte ».



Reproduction de la gravure de Claude Chastillon (1547 - 1616), **Le magnifique chateau de Meudon**, vers 1630-1640. État du château suite aux transformations réalisées par Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes. MTH86. MAH

**MADAME LA DUCHESSE D'ÉTAMPES**

"Anne de PISSELEU Duchesse d'ESTAMPES elle était fille de Guillaume de PISSELEU Seig. d'HEILLI et d'Anne SANGUIN, soeur d'Antoine SANGUIN dit le Cardinal de MEUDON. Ce cardinal avait fait donation le 4 novembre. 1... de la terre de MEUDON, l'usufruit réservé à Anne de PISSELEU la nièce orpheline de père et mère afin qu'elle puisse plus honestement trouver parti en mariage. Elle en prit possession le 21 novembre 1527. Le 3 juin 1537 le même Cardinal lui fit donation et à Jean de BROSSE dit de BRETAGNE Duc d'ESTAMPES, son mari, du chateau de MEUDON sous réserve d'usufruit. François I prit de l'amour pour elle en sortant de sa prison d'ESPAGNE le 18 mars 1526. Elle vivait encore en 1575. Sa mort est ignorée. Elle se retira à VILLE MARTIN à une lieue d'ESTAMPES où elle mourut, vraisemblablement dans la Religion calviniste."

(Bibliothèque MAZARINE. PARIS. Manuscrit 3361)



Gravure extraite de l'ouvrage de Mathaus Mérian *Topographia Galliae* représentant **la grotte de Meudon**. L'original de cette gravure a été établi en 1650 à Francfort. IOFi8. AMM

## LES MARGUILLIERS

*Le marguillier était un laïc chargé de l'administration des biens de la paroisse : terres, locations de terre, écoles, rentes et impôts. Il veillait également à l'entretien des locaux, tenait les registres paroissiaux et préparait les affaires qui devaient être portées au conseil.*

*Les membres de ce conseil étaient au nombre de trois (un Président, un trésorier et un secrétaire), formant ainsi la Fabrique.*

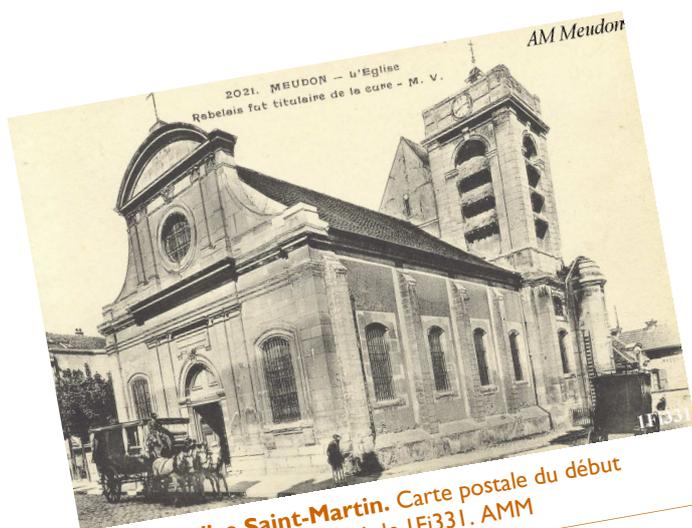
*À Meudon, un des marguilliers était remplacé chaque année, en juillet, à l'issue de la grand-messe dominicale. L'élection se tenait sur la place de l'église parmi les notables inscrits au rôle de la taille, en présence d'un huissier.*



Statue de Rabelais dans les jardins de la mairie (mars 2003). 4Fi2335. AMM



Rabelais, curé de la paroisse de Meudon en l'église Saint-Martin entre 1551 et 1553, fut également un médecin et écrivain de la Renaissance. On lui doit notamment Gargantua et Pantagruel.



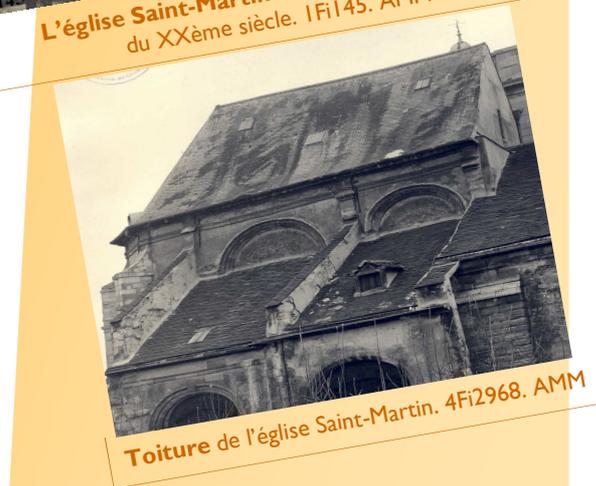
L'église Saint-Martin. Carte postale du début du XX<sup>ème</sup> siècle. 1Fi331. AMM



L'église Saint-Martin. Carte postale du début du XX<sup>ème</sup> siècle. 1Fi145. AMM



Vue intérieure de l'église Saint-Martin. La charpente date du XVI<sup>ème</sup> siècle (1972). 4Fi128. AMM



Toiture de l'église Saint-Martin. 4Fi2968. AMM

# A CETTE ÉPOQUE LÀ À MEUDON ... MEUDON PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

*En 1792, 2 491 habitants vivaient à Meudon.*

*Cette année là, on compte :*

- 89 baptêmes,
- 18 mariages,
- 67 sépultures.

*À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Meudon comptait environ 2200 habitants.*

*Les prénoms les plus répandus sont Marie (le plus souvent associé à un second prénom), Anne, Louise, Amable, Amaranthe ou Justine pour les filles.*

*Pour les garçons, on peut noter le succès de Jean, Pierre, François mais également Bénigme, Edme, Modeste ou Gratien.*

*L'âge moyen auquel les Meudonnais se mariaient était de :*

- ✓ 25-30 ans pour les hommes
- ✓ 20-25 ans pour les femmes

*Jusqu'à l'âge de 25 ans pour les femmes et de 30 ans pour les hommes, les fiancés avaient besoin du consentement des parents pour se marier. En l'absence de ce consentement, les fiancés pouvaient être exclus de la succession parentale et leur mariage était alors considéré comme clandestin.*

*Le consentement parental disparaît en 1933.*

*Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la durée de vie était beaucoup plus courte qu'aujourd'hui :*

- ✓ 47 ans pour un homme
- ✓ 58 ans pour une femme
- ✓ La mortalité infantile (enfants âgés de moins d'un an) était très élevée : 25% des enfants décédaient durant leur première année.

Jean-Pierre Demarne a été le premier maire de Meudon entre le 27 janvier 1790 et le 13 novembre 1791. Avant son mandat de maire, il avait exercé de nombreuses professions : vigneron, substitut du Procureur du Roi au Bailliage de Meudon, marchand-charcutier, procureur fiscal, receveur des vingtièmes. Il décède le 2 septembre 1794.

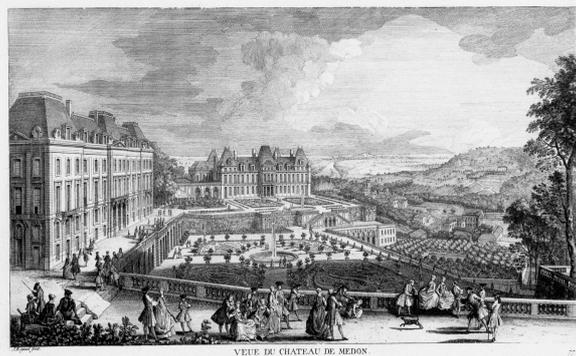


Carte postale représentant le château de Meudon à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. I Fi 1054. AMM

# MEUDON AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

*Quelques dates :*

- 1775** - *Le Château de Bellevue - construit pour la marquise de Pompadour, favorite de Louis XV - devient la demeure des filles de Louis XV, Mesdames de France (Adélaïde, Victoire et Sophie).*
- 1778** - *le Domaine royal de Meudon est réuni à celui de Versailles.*
- 1789** - *Rédaction des Cahiers de doléances par les habitants de Meudon.*  
*Mort du Dauphin, frère de Louis XVII, au château de Meudon.*
- 1791** - *Mesdames de France quittent en hâte le château de Bellevue.*
- 1795** - *Incendie du Château Vieux de Meudon (démolition du château en 1804).*
- 1797** - *Vente du Domaine de Bellevue.*



**Vue du Château de Meudon, du côté des parterres**  
Gravure à l'eau-forte par Jacques Rigaud, 1733.  
MTH086. MAH



**Vue du château de Belle-Vüe prise du côté de la cour.**  
Gravure de Jean-Baptiste Rigaud. (doc.1998-5-29) MAH



**Madame Adélaïde**



**Madame Victoire**



**Madame Sophie**

Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon (MV 5940, MV 3960, MV 3810)

## DISPARITION DES REGISTRES PAROISSIAUX ET INSTAURATION DE L'ÉTAT CIVIL

La loi du 21 septembre 1792 crée l'État civil à la place des registres paroissiaux tenus par le curé.

Le maire est chargé de tenir les registres de naissance (et non plus de baptême), de mariage et de décès (et non plus d'inhumations).

En fin de registre, une table répertorie l'ensemble des actes de l'année écoulée dans l'ordre alphabétique. Les tables décennales sont très utiles pour les recherches généalogiques.



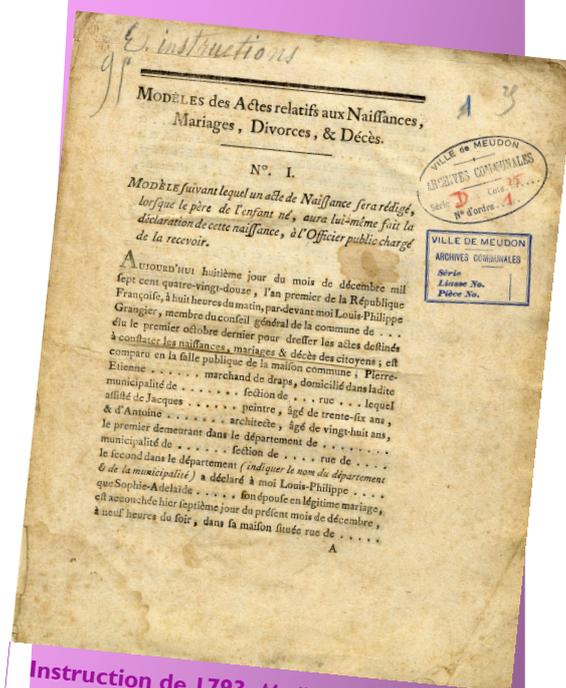
Couverture du registre des mariages et divorces de l'an X de la République - Commune de Meudon (1801-1802). 1E27 AMM

Le divorce, jusque là interdit, est instauré en 1792. Il est supprimé en 1816 puis rétabli en 1884 dans des circonstances précises telles que l'adultère. Il faut attendre 1975, pour pouvoir divorcer par consentement mutuel, rupture de la vie commune ou pour faute.



En-tête d'un acte de 1791 nommant un tuteur pour consentir au mariage d'un mineur orphelin. L'acte est donné au nom de Louis XVI, ici nommé « Louis par la grâce de Dieu et par la loy constitutionnelle de l'État, Roy des Français » selon la tradition des premières années de la Révolution française. On notera le tampon 8 sols, ancêtre de nos timbres fiscaux. 3E2 AMM

1875 - Création du livret de famille permettant à chacun de conserver les preuves de sa filiation. Son utilisation est d'abord limitée au département de la Seine. Il est généralisé à l'ensemble du territoire en 1884.



Instruction de 1793. Modèles des actes relatifs aux Naissances, Mariages, Divorces et Décès. Note pour la rédaction des actes d'état civil. 3E1 AMM

## UNE TRANSITION DIFFICILE

En 1789, la Révolution française met fin à la monarchie.

La première République est proclamée en 1792.

On ne parle plus de paroisse mais de commune, le seigneur et le curé n'ont plus en charge la gestion de la paroisse.

La commune est désormais dirigée par le maire et son conseil municipal.

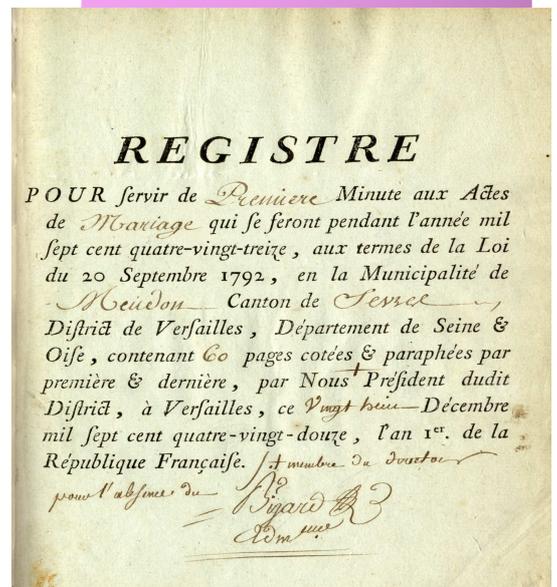
Le 20 septembre 1792, les registres des naissances, mariages et décès, qui étaient tenus jusqu'alors par le curé de la paroisse passent sous la responsabilité du maire.

Un mariage civil est institué et commence à être célébré dans les mairies. La cérémonie n'était pas très différente de celle célébrée à l'église :

La phrase « Au nom de la loi, je vous déclare unis par les liens du mariage » remplace celle que le prêtre prononçait « Au nom de Dieu, je vous déclare unis par les liens du mariage ».

Les prêtres sont obligés de remettre à la mairie leurs registres des baptêmes, mariages et enterrements.

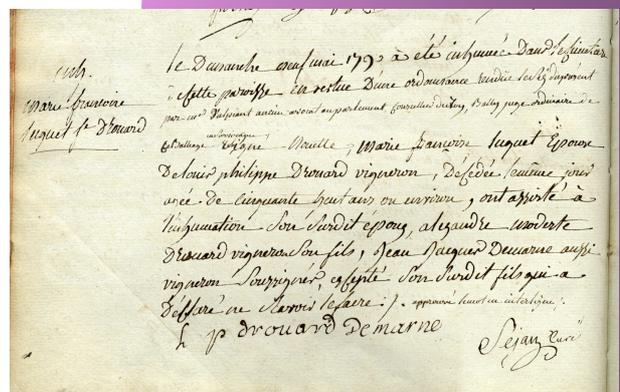
Ces évolutions ont suscité de nombreuses réactions de la part de l'Église et la transition difficile du registre paroissial au registre d'état-civil : double signature du curé et du maire, documents encore en latin, en-tête au nom du « Roi des français » et non plus « Roi de France »



Page de garde du premier registre d'état-civil (registre des mariages) rédigé selon la loi du 20 septembre 1792. Registre daté du Premier An de la République Française (1792). IE1. AMM



Dispense religieuse de l'évêque de Seine-et-Oise permettant le mariage entre deux cousins. Acte de 1792 rédigé en latin. 3E2. AMM



Acte de sépulture, extrait du registre paroissial de 1790-1791. Au dessus de la signature du curé de la paroisse, Mr Sejan, on remarquera la signature de Mr. Jean-Pierre Demarne, premier maire de la commune du 27 janvier 1790 au 13 novembre 1791. GST13. AMM

Ob. De L'an mil sept cent quatre vingt neuf, le jour d'hui samedi  
 treize juin, le corps de très haut, très Puissant, et excellent  
 Prince Louis, Joseph, Xavier, François, Dauphin de France,  
 fils de très haut, très Puissant, et de très haute, très Puissante,  
 Reine, Roi de France et de Navarre, et de très haute, très Puissante,  
 et très excellente Princesse, Marie, Antoinette, Joseph, Jeanne, de  
 Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, Reine de France et de Navarre,  
 son épouse, décédé le jeudi, quatre du présent mois, à minuit  
 quarante minutes, au Château neuf de Meudon de cette Paroisse,  
 âgé de sept ans, sept mois, treize jours, a été transporté, pour  
 être inhumé dans le caveau lieu de la sépulture de nos Rois,  
 en l'Eglise de l'Abbaye Royale des Religieux Bénédictins de St  
 Denis en France. Le dit transport a été fait en présence de très haut et très puissant  
 Seigneur François Henry duc de Harcourt, Pair et Gard de l'Oriflamme de France, Marquis de  
 Beuvron, Comte de Lillebonne, Seigneur du Duché de Roannois et Chatellenies Royales y unies,  
 Baron de Miremont de St Aubin Libiray, Grand bailli de Normandie, et Jeanne  
 du Roi, Gouverneur et son lieutenant Général de la Province de Normandie, Surintendant  
 de sa maison, premier Gentilhomme de sa chambre, Monsieur Henry Evrard de Dreux, Marquis  
 de Brezé, Grand-maitre des cérémonies de France, par son Eminence Monseigneur  
 Louis Joseph de Montmorency-Laval, premier Baron chrétien, Cardinal Prêtre  
 de la Ste Eglise Romaine, Evêque de Metz, Prince du St Empire, Grand Aumonier de  
 France, Commandeur de l'ordre du St Esprit, en présence de nous Albert Séjan  
 Curé de l'Eglise Royale et Paroissiale de Meudon, qui avons accompagné  
 dans l'une des voitures de sa Majesté ledit transport jusques dans  
 l'Eglise de St Denis. Il a été transporté jusques dans  
 le Caveau de nos Rois  
 Henry Evrard de Dreux, Marquis de Brezé, Curé

**Acte de décès de Louis, Dauphin de France,**  
 fils aîné de Louis XVI, daté du 13 juin 1789.  
 GG 112. AMM.

Ob. de  
 très haut très puissant  
 et excellent prince  
 Louis, Joseph, Xavier  
 François, Dauphin  
 de France

L'an mil sept cent quatre vingt-neuf, ce jour d'hui samedi  
 treize juin, le corps de très haut, très Puissant et excellent  
 Prince Louis, Joseph, Xavier, François, Dauphin de France,  
 fils de très haut, très Puissant et très excellent Prince Louis  
 Seize, Roi de France et de Navarre et de très haute, très Puissante  
 et très excellente Princesse, Marie-Antoinette, Joseph, Jeanne de  
 Lorraine, Archiduchesse d'Autriche, Reine de France et de Navarre,  
 son épouse, décédé le jeudi quatre du présent mois, à minuit  
 quarante minutes, au château neuf de Meudon de cette Paroisse,  
 âgé de sept ans, sept mois, treize jours, a été transporté, pour  
 être inhumé dans le caveau lieu de la sépulture de nos Rois  
 en l'Eglise de l'Abbaye Royale des Religieux Bénédictins de St  
 Denis en France. Le dit transport a été fait en présence du très haut et très puissant  
 Seigneur François Henry duc de Harcourt, Pair et Gard de l'oriflamme de France, Marquis de  
 Beuvron, Comte de Lillebonne, Seigneur du Duché de Roannois et Chatellenies Royales y unies,  
 Baron de Miremont de St Aubin Libiray, Grand bailli de Rouen, lieutenant Général des armées  
 du Roi, Gouverneur et son lieutenant Général de la Province de Normandie et y com-  
 mandant en chef pour sa majesté, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, Surintendant  
 de sa maison, premier Gentilhomme de sa chambre et Grand-Maitre de sa Garde Robe  
 et en présence de très haut et très puissant Seigneur Henry Evrard de Dreux, Marquis  
 de Brezé, Grand-maitre des cérémonies de France, par son Eminence Monseigneur  
 Louis Joseph de Montmorency-Laval, premier Baron chrétien, Cardinal Prêtre  
 de la Ste Eglise Romaine, Evêque de Metz, Prince du St Empire, Grand Aumonier de  
 France, Commandeur de l'ordre du St Esprit, en présence de nous Albert Séjan  
 Curé de l'Eglise Royale et Paroissiale de Meudon, qui avons accompagné  
 dans l'une des voitures de sa Majesté ledit transport jusques dans  
 l'Eglise de St Denis

Le Duc de Harcourt  
 Henry Evrard de Dreux, M<sup>s</sup> de Brezé

**Transcription de l'acte de décès de Louis, Dauphin de France**



**Louis-Joseph Xavier François, Dauphin de France**  
 (1781-1789). Détail du tableau « Marie-Antoinette et ses  
 enfants », par Mme Vigée-Lebrun  
 Musée de Versailles et des Trianons

Séjan, curé

# L'ÉTAT CIVIL AUJOURD'HUI



La 3<sup>ème</sup> République institue le **livret** de famille qui se généralise en France à partir de 1884.



500<sup>ème</sup> mariage célébré par Mme Marthe Hamelin.

*Le service de l'État civil enregistre les naissances, mariages et décès qui ont lieu à Meudon et conserve dans ses locaux les registres de moins de 100 ans.*

*Les actes sont inscrits sur des registres tenus en double, chaque année un exemplaire est déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre.*

*La nouvelle loi sur les archives du 15 juillet 2008 réduit le délai de communication des registres de naissances et de mariages à 75 ans. Les registres de décès restent librement communicables.*



Service de l'État-civil (1987). 4FI / 107. AMM

## L'ÉTAT CIVIL AU SERVICE DES ARCHIVES

*Le service des archives de Meudon conserve et communique les registres paroissiaux (1543-1792) et les registres d'état-civil (à partir de 1792). Seuls les registres de plus de 75 ans sont librement communicables.*

*La consultation de ces documents permet de réaliser des recherches personnelles à des fins administrative, historique et généalogique.*

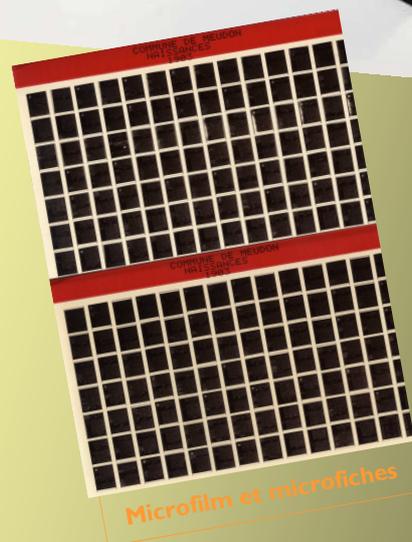
*Pour des raisons de conservation, les registres sont uniquement communiqués sous forme de microfilms ou microfiches.*

*Actuellement le service des archives mène une politique de numérisation de ses archives.*

*Les registres et les tables décennales numérisés seront ainsi d'un accès plus rapide et complet en salle de lecture.*

*Plusieurs fois par semaine, un groupe de généalogistes amateurs dépouillent les registres paroissiaux et d'état civil dans la salle de lecture du service des archives.*

*Les données recueillies (nom et prénoms, profession, filiation) sont transcrites sur un logiciel et seront associées aux pages numérisées des actes.*



Microfilm et microfiches



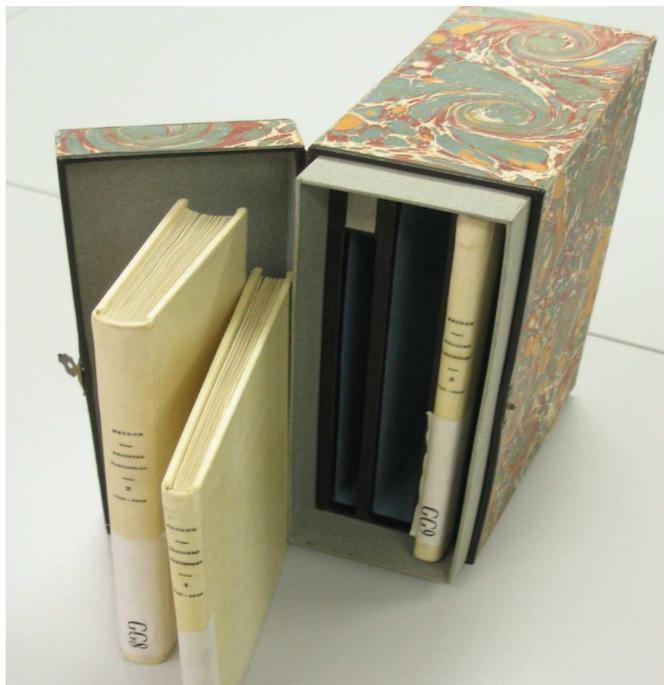
Consultation des microfilms ou microfiches sur le lecteur reproducteur



Groupe de généalogistes dans la salle de lecture des Archives, mars 2002. coll. particulière

Mairie de Meudon  
Service des Archives  
6 avenue le Corbeiller  
92190 MEUDON

Téléphone : 01 41 14 80 52  
Télécopie : 01 41 14 82 00  
Messagerie :  
archives@mairie-meudon.fr



**Registres paroissiaux** : baptêmes, mariages, testaments  
et sépultures (1543 - 1594).  
GG 7, 8 et 9. AMM

Sources archives

Série GG	Registres paroissiaux
Série E	État civil
Série Fi	Documents iconographiques
	Bibliothèque historique

Direction de l'exposition Stéphanie Le Toux, responsable du service des Archives municipales  
Avec la participation de Danielle Greuillet et Sylvie Cazères  
Réalisation du catalogue Danielle Greuillet